

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

© Photos de Ian Grandjean

Ff&C

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DES
ÉCOLES DE
CIRQUE

SOMMAIRE

p.2

LA REPRÉSENTATION

Partenaires institutionnels, filière nationale des arts du cirque, réseaux nationaux, échelon international

p.6

L'ACCOMPAGNEMENT ET LA STRUCTURATION DU RÉSEAU

Observatoire, audits et visites d'écoles, Agrément qualité, conseils au quotidien, Plan de prévention et de lutte contre les VHSS

p.11

LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS

Titres fédéraux, formation continue, formation professionnelle, États Généraux

p.15

LA MOBILISATION DU RÉSEAU ET L'ANIMATION TERRITORIALE

Réseau national, dynamique régionale, Projets FREC, Rencontres Nationales, projets du réseau, Service Civique

p.22

LE FONCTIONNEMENT FÉDÉRAL

Outils de communication, gouvernance fédérale, équipe fédérale



**1. LES PARTENAIRES
INSTITUTIONNEL**

**2. LA FILIÈRE
NATIONALE DES
ARTS DU CIRQUE**

**3. LES RÉSEAUX
NATIONAUX**

**4. L'ÉCHELON
INTERNATIONAL**

1

LA REPRÉSENTATION

La mission de représentation est un maillon essentiel de l'action fédérale. Elle s'est fortement consolidée sur les dernières années et se décline en plusieurs axes.

1. LES PARTENAIRES INSTITUTIONNEL

Ministère de la Culture et ses organismes liés

Délégation Générale à la Transmission, aux Territoires et à la Démocratie Culturelle (DG2TDC)

La DG2TDC gère la **Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO)** 2022/2024 de la FFEC qui assure à la Fédération un engagement sur le long terme.



3 OBJECTIFS

- Structurer les acteur·rices de l'enseignement des arts du cirque
- Structurer auprès des écoles une activité d'animation globale du territoire, d'observation, de formation, de ressources et d'accompagnement
- Contribuer au niveau national et européen à la réflexion sur l'enseignement des arts du cirque

PROJETS

Le label écoles préparatoires des arts du cirque

Le lien entre écoles de pratiques amateur, écoles préparatoires et écoles supérieures

Le plan ministériel "Printemps de la ruralité"

Le suivi de dossiers (EGEAC, outremer, EAC - cf. chapitre 3.4 et 4.5).

Délégation Générale à la Création Artistique (DGCA)

La FFEC participe depuis 2019 aux réunions de filière animées par la DGCA au Ministère de la Culture, aux côtés des représentant·es du secteur :

- le Syndicat des Cirques et Compagnies de Création (SCC),
- Territoires de Cirque,
- ARTCENA,
- les écoles d'enseignement supérieur (dont le CNAC).



PROJETS	
La formation professionnelle pour le cirque équestre	La Nuit du Cirque
Le statut de l'artiste en entraînement libre	Les dispositifs du ministère (plan "Mieux Produire, Mieux Diffuser")
Les SODAC (Schémas d'Orientation pour le Développement territorial des Arts du Cirque)	Les aides financières pour le secteur
La charte Droit de Cité	La filière de formation des pédagogues

ARTCENA (Centre de ressources national des arts du cirque, des arts de la rue et du théâtre)



La FFEC est membre du Conseil d'orientation d'Artcena.



2

Réunions

PROJETS
La charte Droit de Cité
La note d'orientation pour Circostrada

Appels à projets

La FFEC relaie les appels à projets du ministère de la culture et accompagne les écoles de cirque qui le souhaitent dans leur dépôt de projets.

APPELS À PROJETS RELAYÉS
Fonds d'Encouragement aux Initiatives Artistiques et Culturelles des Amateurs (FEIACA)
Fonds d'aide aux Échanges Artistiques et Culturels pour l'Outre-mer (FEAC)
Promouvoir l'égalité filles-garçons lors des temps périscolaires et extrascolaires

Centre National des Arts du Cirque (CNAC)



La FFEC est membre du directoire du CNAC de Châlons-en-Champagne (51), elle participe à ce titre à l'ensemble de ses instances.



2

Réunions

PROJETS
La certification "Techniques et interprétation des arts équestres" enregistrée en 2019 au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations (RSCH). La FFEC est membre du comité de pilotage
La réflexion sur la filière d'enseignement des artistes de cirque
L'évolution du DE (Diplôme d'État) Professeur de cirque et réflexion sur le cursus des pédagogues

Le Ministère de l'Éducation Nationale et ses organismes liés

Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO)

La FFEC est reconnue comme **partenaire pilier de l'EAC pour les arts du cirque** par la DGESCO.

PROJETS
Le déploiement de la convention cadre
La plateforme ADAGE pour l'EAC
La labellisation des intervenants cirque dans les établissements scolaires
La valorisation du réseau sur Eduscol
Les PREAC (Pôles Ressources sur l'Éducation Artistique et Culturelle)

Convention cadre

La FFEC est signataire d'une convention cadre triennale définissant les attendus en matière d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) en milieu scolaire. La convention est signée pour 4 ans et court jusqu'en 2025. Les autres signataires sont :

- le Ministère de l'Éducation Nationale,
- l'Union Nationale du Sport en Milieu Scolaire (UNSS),
- l'Union Nationale du Sport en Établissements Primaires (USEP).

Cité dans la convention cadre, le cahier des charges des activités circassiennes en milieu scolaire a également fait l'objet d'un travail de mise à jour avec les mêmes partenaires. Cependant sa finalisation a été reportée pour des raisons d'agenda du ministère.

Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) - Commission Mixte Nationale (CMN)



La Fédération siège à la CMN de l'UNSS en charge des activités liées aux arts du cirque. Cette commission s'est réunie en 2024 pour préparer une nouvelle édition du Festival National UNSS arts du cirque. Ce festival a lieu tous les 2 ans et le prochain est prévu du 12 au 22 mai 2025 à Cournon (63).

Agrément national

La FFEC dispose de l'agrément national "associations éducatives complémentaires de l'enseignement public". Celui-ci a été renouvelé en 2024 pour 5 ans. Pour rappel, via l'agrément national, les structures adhérentes agréées par la FFEC et les Fédérations Régionales (FREC) en bénéficient à leur niveau par extension.

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA)

Agrément Jeunesse Éducation Populaire (JEP)

La Fédération est titulaire de l'agrément national "Jeunesse et Manducation Populaire" qui a été **renouvelé en 2024 pour une durée de 5 ans**. Cet agrément est étendu aux fédérations régionales et permet à la FFEC de postuler à tous les dispositifs des politiques publiques de jeunesse et d'Éducation Populaire.

Service Civique



La FFEC porte depuis 2018 un agrément collectif au titre du dispositif du Service Civique. Cet agrément, délivré par l'Agence du Service Civique, Groupement d'Intérêt Public sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, permet aux écoles de cirque adhérentes d'accueillir au sein de leur structure des volontaires en service civique pour des missions de 6 à 9 mois (cf. chapitre 4.6). **L'agrément a été renouvelé en 2024 pour 3 ans.**

Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP)



Fort de son agrément JEP, la FFEC adhère au FONJEP et participe aux rencontres organisées par l'association. En 2024, la FFEC a répondu à l'appel à candidatures "JEP'Ambitions" qui a pour objectif de soutenir les structures qui veulent réfléchir à leur projet associatif et leur modèle socio-économique.

Appel à projets national

La FFEC a un partenariat fort avec la DJEPVA depuis de nombreuses années qui caractérise son action auprès du réseau dans le champ de l'Éducation Populaire. Un dossier est déposé chaque année avec plusieurs projets dans le cadre de l'appel à projets national. En 2024, les sujets étaient les suivants :

- l'accès aux pratiques artistiques pour les jeunes les plus éloignés,
- la prévention et la lutte contre les VHSS,
- l'accompagnement des jeunes vers la citoyenneté.

Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)



La FFEC a déposé en 2024 une demande de subvention auprès du FDVA. Celle-ci a été retenue et permet de financer la formation de ses bénévoles pendant 3 ans dans 2 champs importants :

- les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels (VHSS)
- la montée en compétences des dirigeants bénévoles

2. LA FILIÈRE NATIONALE DES ARTS DU CIRQUE

Syndicat des Cirques et Compagnies de Création



La FFEC est membre associée du SCC et siège depuis juin 2016 au Conseil National du syndicat en tant que tel. Des collaborations régulières se sont poursuivies autour de la structuration de la filière, l'entraînement des artistes, le projet de cirque durable, les SODAC, la représentation auprès des élu·es locaux·les.

Festival CIRCa



37 années de collaboration complice unissent les écoles de la Fédération Française des Écoles de Cirque et CIRCa, Pôle National des Arts du Cirque d'Auch, organisateur du Festival du cirque actuel.

La FFEC est représentée au sein du Conseil d'administration de CIRCa et CIRCa siège à la FREC Midi-Pyrénées. Par le biais des Rencontres Nationales organisées sur le festival depuis 2011, la présence de plus en plus importante des écoles de cirque au festival CIRCa est devenue au fil des ans une composante forte de l'identité du festival et un moment fondamental de la vie fédérale (cf. chapitre 4.4).

Festival Mondial du Cirque de Demain



La FFEC est membre du Conseil d'Administration de l'association du Festival Mondial du Cirque de Demain et y siège à raison de 2 réunions par an. La FFEC était présente lors de l'édition 2024 du festival et a réuni son conseil d'administration à cette occasion.

Territoire de Cirque



La FFEC a rejoint la Nuit Du Cirque - porté par Territoires de Cirque - en tant que partenaire relais depuis 2023. Elle devient alors l'interlocutrice principale des écoles et les guide dans leur participation à cet événement national. 9 écoles de cirque du réseau ont participé à la 7ème édition de la Nuit du Cirque en s'inscrivant avec la FFEC comme partenaire relais.

3. LES RÉSEAUX NATIONAUX

Hexopée

HEXOPÉE
Créateurs de citoyenneté



9

Réunions

La FFEC est membre du Conseil d'Administration au sein de ce syndicat d'employeurs des secteurs de l'animation, du sport, du tourisme social et du secteur des foyers et service aux jeunes travailleur·ses. La Fédération s'investit principalement sur les chantiers relatifs à la formation et à la qualification professionnelle.

L'essentiel de l'action de la FFEC en 2024 a été de faire valoir l'enseignement des arts du cirque lors des discussions sur la construction d'une alternative à la suppression du BPJEPS mention "activités du cirque". Hexopée a appuyé les démarches de la FFEC auprès de la branche en reconnaissant son rôle représentatif et son action structurante. Depuis 2024, la FFEC siège à la commission sociale emploi formation de la branche ECLAT pour le compte d'Hexopée.

Hexopée reste très impliquée dans les travaux fédéraux dont les États Généraux de l'Enseignement des Arts du Cirque (EGEAC) (cf. chapitre 3.4).

Confédération des Fédérations et Associations de Culture et de Communication (COFAC)



13

Réunions

La FFEC est engagée aux côtés de la COFAC, pour la défense d'une politique culturelle s'appuyant sur le secteur associatif, la reconnaissance du bénévolat et la démocratie culturelle.

Au sein de la COFAC, la FFEC a :

- représenté les écoles de cirque,
- participé aux travaux en lien avec les ministères de tutelle,
- discuté et signé les courriers et communiqués communs,
- animé le groupe de travail Égalité - Diversité - Inclusion,
- participé à la préparation et assisté aux Rencontres Culture

Depuis 2019, la COFAC a lancé un travail sur les Contrats de Plan État-Région (CPER) pour intégrer les associations culturelles dans la structuration des territoires. La structuration des COFAC régionales - auxquelles adhèrent parfois les FREC - en est un résultat concret.



Opale est le centre de ressources des DLA (Dispositifs Locaux d'Accompagnement) consacrés à la culture. Pour cette mission, Opale a rédigé avec la FFEC une fiche "école de cirque" à destination de tous les chargés de mission du territoire. De plus, la FFEC participe régulièrement aux journées d'information d'Opale à destination des têtes de réseau.

En 2024, la FFEC a été partenaire relais du renouvellement de l'enquête nationale sur les associations culturelles employeuses menée par Opale. Par ailleurs, elle a bénéficié de la formation d'Opale à destination des têtes de réseau culturelles de l'Économie Sociale et Solidaire.

Collectif Pour l'Observation Participative et Partagée



La FFEC est membre du collectif Pour l'Observation Participative et Partagée (POPP) l'association créée pour reprendre l'outil GIMIC et promouvoir une démarche engagée de l'observation des réseaux de pratiques culturelles. Ce collectif prend la suite de Icoop que la FFEC a créé avec 3 autres partenaires il y a plusieurs années pour développer la plateforme GIMIC. L'objectif pour la FFEC est que les écoles de cirque aient un meilleur accès à leurs données et à celles des secteurs proches et puissent s'en servir auprès de leurs partenaires territoriaux.

La FFEC a participé à la construction de POPP en 2022 et siège chaque à l'AG de l'association.

4. L'ÉCHELON INTERNATIONAL

La Fédération est engagée dans deux réseaux européens : la Fédération Européenne des Écoles de Cirque professionnelles (FEDEC) et EYCO (Confédération européenne des écoles de cirque pour la jeunesse).

Fédération Européenne Des Écoles de Cirque professionnelles (FEDEC)



La FFEC est membre partenaire de la FEDEC et siège au niveau de l'Assemblée Générale de cette organisation. À partir de 2014, le partenariat entre les deux organisations s'est considérablement renforcé au travers de différents projets :

- projets européens liés au dispositif « Erasmus + Education et Formation » tels que COSMIC, REFLECT ou INTENTS (la FFEC en ayant été la porteuse administrative),
- EGEAC (recensement des filières de formation pédagogique à l'échelle internationale),
- village "écoles de cirque" lors du festival Circa.

La FFEC était présente à la conférence annuelle de la FEDEC (Spring Talks) qui s'est déroulée à Salzbourg (Autriche) du 24 au 26 avril 2024.

Confédération Européenne des Écoles de Cirque pour la Jeunesse - European Youth Circus Organization (EYCO)



La FFEC est membre fondateur d'EYCO, Confédération Européenne des Écoles de Cirque de Pratique Amateur. Cette confédération rassemble 14 fédérations nationales (Allemagne, Autriche, Belgique flamande, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Italie, Pays Bas, Pologne, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse).

PROJETS

Le projet "Talent of development", qui a pour objectif de créer des passerelles entre le secteur du cirque de pratique amateur (ou de jeunesse) et celui de la formation professionnelle.,

La participation à des projets tels que "Every Knot Matters" (FEDEC) ou LATAM (Amérique du sud),

Les relations et partenariats avec les autres réseaux (FEDEC, Caravan, etc.) ,

La participation à des festivals et colloques (MAD festival - Anvers),

Le développement du réseau et de son action.



La FFEC est le siège social d'EYCO (association de droit français) et en assure la totalité des missions juridico-administratives.



12

Réunions

La FFEC - par l'intermédiaire de son directeur, Raphaël Vigier, est trésorier d'EYCO depuis l'AG de Cologne en septembre 2021.



**1. UN OBSERVATOIRE
PERMANENT DES
ÉCOLES**

2. L'AGRÉMENT QUALITÉ

**3. DES AUDITS
DIAGNOSTICS / DES
VISITES D'ÉCOLES**

**4. UNE ACTIVITÉ
DE CONSEIL AU
QUOTIDIEN**

**5. UN PLAN DE
PRÉVENTION ET DE
LUTTE CONTRE LES
VHSS**

2

L'ACCOMPAGNEMENT ET STRUCTURATION DU RÉSEAU

“Être une fédération œuvrant en soutien à ses adhérent·es, dans une démarche de mise en réseau et d’autonomisation des acteurs”, telle est la direction que poursuit la FFEC. Cette mission se traduit notamment par un travail d’observation (statistiques et enquêtes qualitatives), par des accompagnements personnalisés, par des visites et des aides pour s’occuper au mieux de l’accueil des nouvelles structures adhérentes, par la mise à disposition d’outils et de ressources variées à la demande ou encore par un accompagnement téléphonique et par mail tout au long de l’année.

1. UN OBSERVATOIRE PERMANENT DES ÉCOLES

La FFEC poursuit sa contribution au développement de la démarche d’observation participative partagée (cf. chapitre 1.3) en lien avec l’association POPP.

La Fédération fait évoluer chaque année la trame du recueil des informations employé pour chaque structure adhérente lors de la ré-adhésion, dans l’objectif de produire, via la plateforme GIMIC, des enquêtes fédérales qui illustrent la composition du réseau des écoles de cirque en France.



Un travail d’analyse a abouti à une nouvelle édition de la **Grande Enquête Fédérale (GEF)** en 2024 qui permet de faire plusieurs constats.

CONSTATS
Augmentation régulière du nombre de licencié·es (+3%)
Augmentation significative du nombre d'écoles adhérentes présentes sur 12 des 13 régions administratives de France métropolitaine (+8%) et 3 écoles en outremer
Écoles plus structurées mais avec moins de licencié.es en moyenne (-3 % à 196 licencié.es)
Poids économique global de 30 millions d’euros mais avec une répartition très dispersée
Majorité d'écoles peu ou pas subventionnées
Activité pluridisciplinaire , de plus en plus ouvertes à tous les publics
Ressources humaines en augmentation (+ 6%) avec une moyenne d’âge élevée (41 ans) et beaucoup d’ancienneté
L’emploi salarié en augmentation (¾ de CDI)

2. L'AGRÉMENT QUALITÉ

À la différence des arts académiques (danse, musique), le cirque ne fait l'objet d'aucune réglementation spécifique en France. Toutefois, la mise en place d'un enseignement des arts du cirque, en école, en activité de loisirs ponctuelle ou au sein d'un établissement scolaire est encadrée. La **circulaire n°162-782 du 9 mars 1999**, produite par les Ministères de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et le Ministère de la Culture, **formule ainsi des recommandations relatives à l'enseignement et à la pratique des arts du cirque dans une perspective de loisirs**. La convention signée avec le Ministère de l'Éducation Nationale, l'UNSS et L'USEP,

reprend les préconisations de l'agrément et recommande les écoles agréées FFEC auprès des établissements scolaires.

Dans le but de consolider les écoles de cirque et de les outiller d'un gage de sérieux auprès de leurs partenaires (institutionnels, financiers ou d'activités), la FFEC a en effet mis en place un dispositif de labellisation : **l'Agrément Qualité**. Celui-ci normalise les engagements des écoles dans les domaines de la pédagogie, de la formation des initiateur·rices, de la santé des pratiquant·es, de la sécurité et du respect des normes administratives.

la santé et sécurité
des pratiquant·e

le respect des normes
administratives

la qualité
pédagogique

L'agrément qualité
assure

la formation des
initiateur·rices

Une démarche volontaire : La Démarche Qualité

Les écoles adhérentes à la FFEC font le choix de s'engager volontairement dans la **Démarche Qualité**, la FFEC proposant ce dispositif comme un horizon à atteindre selon un agenda fixé en fonction de chaque structure. Suite à un **audit diagnostic initial** qui permet de mesurer les écarts au cahier des charges pour chaque volet de l'agrément (gouvernance, pratiquant·es, ressources humaines, équipements et sécurité), les écoles candidates entrent dans une démarche de progrès. Tout au long de ce parcours, la FFEC accompagne l'école en demande et propose des outils pratiques ou informatifs. Cet accompagnement s'opère par échanges de documents, par audit complémentaire si le besoin est détecté et/ou par production d'outils ou de fiches.

Une fois obtenu, l'agrément est suivi au regard de plusieurs mécanismes nécessaires à son maintien auprès des écoles, garantissant ainsi sa validité, sa durabilité et sa reconnaissance. Ces dernières sont ainsi invitées à sans cesse améliorer la mise en œuvre de la démarche qualité. Chaque année, elles informent la fédération des évolutions effectuées dans l'année et expriment leurs besoins d'accompagnement. Des rencontres régulières entre des écoles proches offrent par ailleurs l'occasion d'échanges de pratiques. Des audits exceptionnels peuvent enfin être déclenchés en cas d'alertes ou de signalements. Il s'agit alors d'intervenir sur le terrain pour aider au fonctionnement de l'école en difficulté, et si les conclusions des rapports l'établissent, d'opérer à un retrait de l'agrément qualité, prononcé par le Bureau Fédéral en dernière instance.



L'agrément Pratique Amateur

Réservé aux structures de découverte, de pratique ou d'enseignement des arts du cirque à destination d'un public amateur. Il concerne des activités organisées pour les usager·ères direct·es de la structure ou au sein d'autres organismes tels que des établissements scolaires, socioculturels, spécialisés, centres de vacances ou de loisirs.

Réelle "assurance qualité" pour les usager·ères des écoles de cirque (élèves, parents, institutions scolaires), l'agrément fédéral continue à être reconnu comme une "norme" incontournable par les institutions publiques développant des politiques publiques d'éducation artistique (collectivités locales et Éducation Nationale par exemple). Le nombre de sollicitations issues de collectivités territoriales ou de directions d'académie en témoigne.

107

Écoles agréées
"Pratique
Amateur"

3

Écoles en démarche qualité
Le Théâtre de la Gargouille
Tupercutes
Association Étoile



L'agrément Centre de Formation

Ayant fait l'objet d'une refonte en 2024, cet agrément est réservé aux établissements de formation professionnelle, formant des artistes et/ou des pédagogues, organisant en parallèle une pratique en amateur.

Depuis l'Assemblée Générale d'Auch en octobre 2024, les conditions préalables à l'obtention de cet agrément fédéral comprennent entre autres l'acquisition du label Qualiopi pour les établissements y étant sujets.

Un Centre de Formation peut demander plusieurs habilitations.

7

Écoles agréées
"Pratique
Amateur"

3

Habilitations

- Formation préparatoire : pour les formations préparant l'entrée dans une formation professionnelle artistique de niveau II ou III
- Formation professionnelle artistique : pour les formations préparant aux métiers d'artiste de cirque
- BPJEPS : pour les formations préparant au BPJEPS activités du cirque

3. DES AUDITS DIAGNOSTICS / DES VISITES D'ÉCOLES

L'audit diagnostic est ancré comme une ouverture de la Démarche Qualité.

Ces visites permettent de créer un lien direct, facilitant les contacts ultérieurs, et de cerner les motivations du·de la primo-adhérent·es. Elles sont l'occasion de balayer également quelques

incontournables : statuts, formation, locaux, projet pédagogique, publics, etc. Des retours sont faits aux écoles par l'expert·e fédéral·e sur ces fondamentaux. La visite peut également inciter l'école primo- adhérente à rentrer dans la Démarche Qualité.

L'audit diagnostic – Méthodologie

Étape initiale du processus d'accès à l'agrément, l'audit diagnostic inaugure la collaboration étroite entre l'école de cirque sollicitant l'agrément et la FFEC. L'auditeur·ice, salarié·e de la fédération, reconnu·e expert·e dans le domaine de l'animation des arts du cirque et dans tous les domaines relatifs à l'agrément qualité, examine à cette occasion le champ des missions de l'école ainsi que le cadre de son action. Cet examen passe par l'observation des locaux, des équipements et des activités pédagogiques. Il se nourrit d'entretiens avec les équipes pédagogiques et dirigeantes ainsi que de la consultation de documents tels que les textes fondateurs de la structure, les éléments comptables, les textes de projets en cours, etc. L'ensemble de ces éléments permettent à l'auditeur·rice de mesurer l'écart éventuel entre les exigences formulées dans le cahier des charges de la FFEC et la réalité de la structure. En fonction de celui-ci, une feuille de route concertée est rédigée. Le cas échéant, des outils spécifiques permettant à l'école de progresser jusqu'à atteindre le cahier des charges, peuvent être produits au cours du suivi.

Les Temps d'Échanges Collectif (TEC)

Dans le cadre du suivi des agréments qualité "Pratique Amateur", la FFEC et la Commission Accompagnement ont mis en place les **Temps d'Échanges Collectifs Autour de la Démarche Qualité** (TEC).

Ces TEC, conçus comme un espace collaboratif, s'inscrivent dans la Démarche Qualité et répondent aux exigences réglementaires tout en permettant de faire émerger les besoins spécifiques d'accompagnement des écoles du réseau. Pensés sous la forme d'un séminaire, ils offrent à chaque école l'opportunité de questionner ses pratiques et ses modes de fonctionnement dans un cadre bienveillant et constructif.

5

OBJECTIFS

- Faire émerger des bonnes pratiques entre écoles et créer du lien d'entraide entre les écoles d'une même FREC
- Formuler les besoins d'accompagnements des écoles
- Rappeler le cadre et l'intérêt de l'agrément qualité aux écoles
- Faire émerger des pistes de travail en région qui peuvent être adaptées aux besoins de plusieurs écoles de la FREC (« amélioration continue » individuelle et collective)
- Observer le réseau de la fédération à travers les données récoltées dans ce suivi de démarche qualité

En novembre 2024, les FREC Ile-de-France, Grand-Est et Midi-Pyrénées ont organisé les premières sessions des TEC. Les retours reçus sont extrêmement encourageants et confirment la pertinence de ces échanges collectifs.

En effet, selon les retours récoltés auprès des écoles participantes, les TEC sont vécues comme un vrai moment de partage et d'échanges, de rencontres des structures et de témoignages d'expériences.

La journée a apporté aux écoles : des outils ou astuces numériques, des connaissances sur les protocoles, une ouverture sur les diversités de fonctionnement des écoles, plus globalement

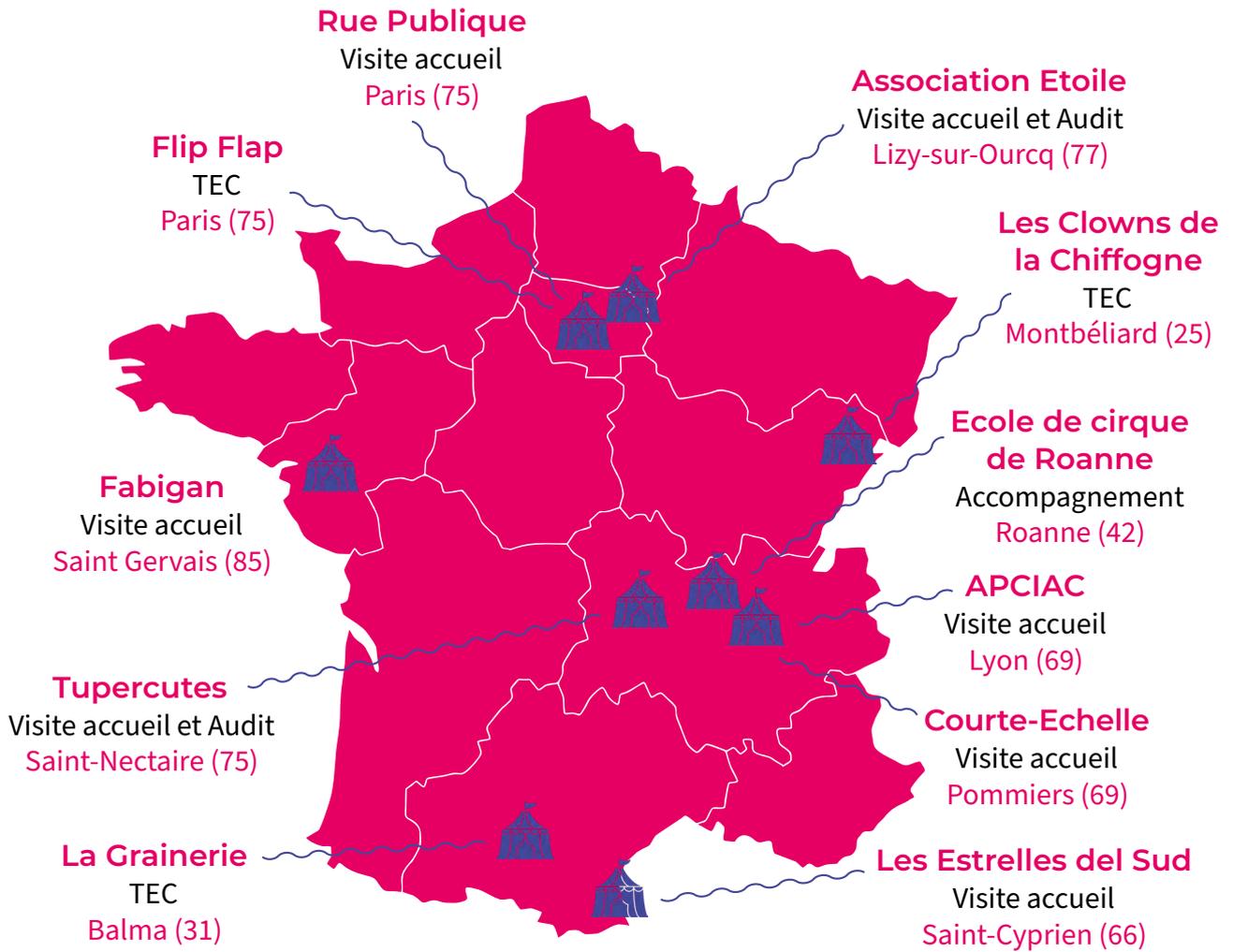
un nouvel espace de discussion et de propositions ainsi que des liens professionnels entre écoles de cirque. Le ressenti de proximité avec l'agrément qualité de la part des écoles ayant participé aux TEC est élevé. La journée TEC a contribué à rééclairer les écoles sur son intérêt à toute échelle.

Ces rendez-vous viennent enrichir la dynamique collective impulsée par les actions de la fédération et permettent d'ouvrir une nouvelle dimension plus participative à l'agrément acquis individuellement par les écoles



TEC Ile-de-France

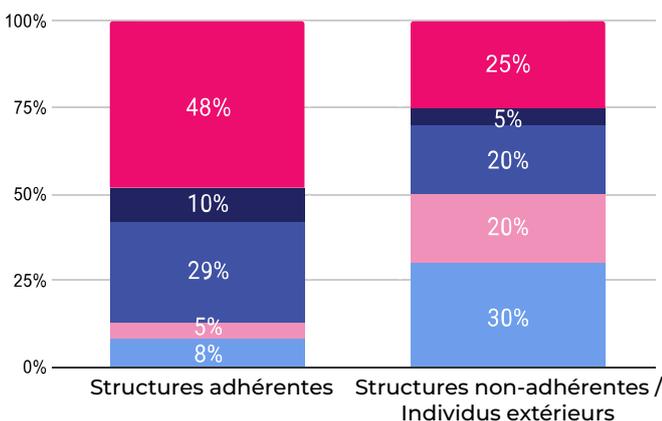
Déplacement Accompagnement



4. UNE ACTIVITÉ DE CONSEIL AU QUOTIDIEN

Majoritairement par téléphone et mails, occasionnellement par des visites sur site, ces missions de conseil concernent tous types de sujets : réglementations, ressources humaines, matériel et sécurité, gestion, pédagogie, projets artistiques ...

Indistinctement, écoles de cirque adhérentes et non adhérentes, individu-es, représentant-es de collectivités, artistes questionnent régulièrement nos ressources. Nous avons recensé assez peu d'interpellations de l'Éducation Nationale, à travers ses services académiques, remplacées par les demandes directes d'intervenant-es.



- ADHÉSION ET ÉVÈNEMENTS FÉDÉRAUX** : agrément, secteur, licences, FFEC
- GESTION** : structure, projet, finances, fiscalité
- RESSOURCES HUMAINES** : réglementation, formation, diplômes
- SÉCURITÉ** : Accroches des agrès, normes, contrôles, fournisseurs
- PRATIQUANT-ES** : pédagogie, éducation nationale, santé

5. UN PLAN DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VHSS

Interpellée par ses écoles adhérentes sur la question des Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels (VHSS), la FFEC a conçu et présenté un plan de prévention et de lutte contre les VHSS lors de son Assemblée Générale d'avril 2022 à Balma (31). Le plan est décomposé en 3 phases :

COURT TERME

Constitution d'une commission mixte spécifique, modification de la charte de l'école adhérente à la FFEC

MOYEN TERME

Modification de l'agrément qualité fédéral instituant l'obligation de nommer et former un·e référent·e VHSS par structure et de former les pédagogues des écoles de cirque, vérification des bulletins n°3 des casiers judiciaires à l'embauche des intervenant·es cirque

LONG TERME

Instauration de démarches au long court (modification des diplômes pédagogiques d'État, instauration d'un contrôle d'honorabilité dans le domaine culturel)

La Fédération a mobilisé toutes les tutelles (Ministères de la Culture, de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports) dans la mise en œuvre de ce plan.

PROJETS

Actions de la commission Égalité et Mixité

Finalisation et la mise en œuvre du module de formation PPGC "Posture Pédagogique, Gestes et Contacts"

Formation des référent·es

Éléments de communication

Module Posture Pédagogique, Gestes et Contacts (PPGC)

La FFEC a mis en place des parcours de formation destinés aux référent·es VHSS et aux pédagogues de l'ensemble des écoles de cirque de son réseau.

Chaque parcours se compose de modules proposés par des organismes extérieurs ou élaborés par la FFEC, répondant à des conditions variées.

Le module PPGC a été créé spécifiquement par la FFEC, en partenariat avec le groupe EGAE, à destination des pédagogues et référent·es VHSS du réseau.

3 OBJECTIFS

- Savoir identifier les situations de violence dans la pratique et l'enseignement des arts du cirque
- Acquérir les bons réflexes pour favoriser la création d'un environnement pédagogique sécurisant
- Développer une réflexivité sur sa posture pédagogique

Les 24 et 25 janvier 2024 s'est déroulée la formation des formateur-rices PPGC par le Groupe EGAE à l'école de cirque Balthazar (Montpellier). Une cohorte fédérale de 13 formateur-rices y ont été formés-es, avec la présence des deux chargé-es de mission de la FFEC, afin de pouvoir animer cette formation par la suite dans l'ensemble des FREC.

Session de formation PPGC

FREC	Centre de Formation	Date	Lieu	Nombre Stagiaires	Nombre écoles
Soleil	Balthazar	02/07/2024	Balthazar	14	5
Méditerranée	Piste d'Azur	03/09/2024	Piste d'Azur	15	4
IDF	Piste d'Azur	23/09/2024	PPCM	9	5
Midi-Pyrénées	Balthazar	31/10/2024	Lido	11	10
IDF	Piste d'Azur	05/12/2024	Les Noctambules	13	5
Grand Nord	CRAC Lomme	19/12/2024	CRAC Lomme	11	4



Formation PPGC
FREC Ile-de-France



**1. LES TITRES
FÉDÉRAUX**

**2. LA FORMATION
CONTINUE**

**3. LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

**4. LES ÉTATS
GÉNÉRAUX DE
L'ENSEIGNEMENT
DES ARTS DU
CIRQUE**

3

LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS

Dès sa création, la FFEC a considéré l'enjeu de la formation des intervenant·es comme une priorité. De ce fait, il est de la responsabilité de la FFEC d'offrir aux écoles des outils rendant possibles cet engagement.

La FFEC délivre une carte annuelle d'exercice (conformément aux préconisations du cahier des charges cirque à l'école publié par le Ministère de l'Éducation Nationale) de manière à certifier que le·la porteur·se est titulaire soit du BIAC, du TIAC, du BPJEPS activités du cirque, du BISAC ou du Diplôme d'État et qu'il exerce dans une école titulaire de l'agrément, double condition requise pour intervenir en milieu scolaire.

1. LES TITRES FÉDÉRAUX

Le TIAC, un nouveau titre fédéral certifiant

Le Brevet fédéral historique d'Initiateur aux Arts du Cirque (BIAC) créé en 1995 a cédé sa place en 2020 au Titre d'Initiateur aux Arts Cirque (TIAC). Ce premier échelon de qualification des pédagogues a été enregistré en 2023 au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP n°37742) pour 3 ans. Le TIAC, titre professionnel de niveau 3, est reconnu par l'État et peut être mobilisé via des financements de la formation professionnelle (CPF, etc.) En parallèle, la fédération a réalisé un important travail de conception des outils de suivi de cette certification : cahier des charges d'habilitation des centres de formation, mise à jour des grilles d'évaluation, cahier des charges de mise en œuvre.

Le parcours de formation est constitué de 105 h de formation théorique et de 105 h de stage pratique effectué dans une école agréée par la FFEC. Puis, après évaluation du jury du centre de formation, un jury de certification fédéral délivre le titre, validant les compétences des stagiaires pour animer des ateliers de découverte et de sensibilisation aux arts du cirque.

Centre de formation délivrant le TIAC



Une habilitation spécifique aux Centres de Formation agréés par la FFEC a été créée en 2023 à l'occasion de l'enregistrement du TIAC au RNCP : l'habilitation "TIAC". Elle qualifie les centres de formation autorisés à dispenser la formation au TIAC. Cette habilitation fait l'objet d'une procédure différenciée.

		AFCA	CADC Balthazar	CRAC Lomme
2024/2025	Inscription	10	17	13
	Certification	en cours	en cours	en cours
2023/2024	Inscription	10	17	13
	Certification	10	16	13
2022/2023	Inscription	5	13	9
	Certification	5	13	7

Le BISAC - Brevet d'Initiateur Spécialisé en Arts du Cirque - option cirque adapté

Autre brevet fédéral créé pour compléter le BIAC, le BISAC permet de conceptualiser, animer et évaluer, en partenariat avec d'autres professionnel·les institutionnelles, enseignant·es, éducateur·rices, thérapeutes, des projets éducatifs et/ou thérapeutiques utilisant le cirque au service de la personne ou "cirque adapté" (cf. chapitre 4.5).

Faute de candidat·es, aucune session de formation en vue d'obtenir le BISAC n'a été organisée ces dernières années. La FFEC mène actuellement une réflexion sur la suite à donner à cette certification : dépôt au Répertoire Spécifique (RS), remplacement par des modules courts, partenariats avec d'autres réseaux (RECEO). Ce travail est mené également dans le cadre des États Généraux de l'Enseignement des Arts du Cirque (cf. chapitre 3.4).

2. LA FORMATION CONTINUE

Formation Management

La Commission "Formation" de la FFEC est à l'initiative de la mise en place d'un "cycle de formation à l'attention des responsables pédagogiques des écoles de cirque" intitulé "Formation management", animée par Trajectoire Formation, pour la troisième année consécutive. Cette formation fait suite à un besoin qui a émergé lors d'une rencontre

avec des responsables pédagogiques d'écoles de cirque organisée à Auch le 21 octobre 2020. Suite à cet échange, une thématique a émergé du bilan comme priorité : la posture managériale du responsable pédagogique. La formation se clôturera lors du printemps 2025.

3

OBJECTIFS

- Comprendre les dimensions et concepts en jeu derrière la notion de "management"
- Prendre du recul sur son positionnement de manager / responsable pédagogique
- S'outiller pour animer une équipe



6

Participant·es



6

Écoles



3

Séances

École du·de la Spectateur·rice de Cirque

Lancée en 2023, l'École du·de la spectateur·rice de cirque, animée par Thomas Cepitelli - professeur et spécialiste des arts du spectacle, permet aux pédagogues du réseau d'enrichir leurs pratiques pédagogiques avec leurs élèves.

Suite à une première édition réussie, la Commission Pédagogie a relancé le projet en 2024.

Les pédagogues du réseau se sont réunis le 29 juin au Plongeoir-Cité du Cirque du Mans (72).

Pour la deuxième édition, les participant·es ont assisté au spectacle «(Dé)formation Professionnelle» de la compagnie AMA dans le cadre du festival Le Mans fait son Cirque.

4

OBJECTIFS

- Accompagner les intervenant·es cirque à intégrer la rencontre artistique dans leur pratique
- Développer une culture commune (élève/pédagogue) autour de l'expérience de la rencontre avec l'œuvre
- Dépasser le regard de la performance vers l'ensemble de la création
- Savoir éveiller un regard critique de l'œuvre chez ses élèves.

3. LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Au sein de la FFEC, l'appellation "Centre de formation" recouvre une diversité d'organismes formateurs et de formations, construisant un cheminement pour les futur·es professionnel·les des arts du cirque, et offrant des parcours singuliers, loin d'un cursus formaté.

FORMATIONS PROFESSIONNELLES ARTISTIQUES

Préparant au métier d'artiste de cirque.

FORMATIONS PÉDAGOGIQUES

Aux métiers de l'animation avec une spécialité cirque. Elles délivrent parfois un diplôme (TIAC, BISAC, BPJEPS) ouvrant la voie de l'enseignement.

FORMATIONS PRÉPARATOIRES

Elles développent un cursus généraliste sur les fondamentaux du cirque (acrobatie, jeu d'acteur, danse, préparation physique, etc.), pour préparer les élèves en vue de leur présentation aux concours d'entrée des centres de formation professionnelle ou des écoles supérieures, en France et dans le monde.

Centre de formation	Formations proposées
Centre Régional des Arts du Cirque - Arc en Cirque (73)	<ul style="list-style-type: none"> • TIAC • Formation préparatoire, • Certification “artiste de cirque et du mouvement” (RNCP)
Association Française de Cirque Adapté (40)	<ul style="list-style-type: none"> • TIAC • BISAC cirque adapté, • BPJEPS activités du cirque, • Accompagnement VAE (BPJEPS)
Centre Régional des Arts du Cirque - Balthazar (34)	<ul style="list-style-type: none"> • TIAC • Formation préparatoire, • Certification “artiste de cirque et du mouvement” (RNCP)
École de cirque de Lyon (69)	<ul style="list-style-type: none"> • Formation préparatoire
Centre Régional des Arts du Cirque de Lomme (59)	<ul style="list-style-type: none"> • TIAC • BPJEPS, • Accompagnement VAE (BPJEPS et DE), • Certification “artiste de cirque et du mouvement” • Formation préparatoire • Accompagnement à l'émergence
Le Samovar (93)	<ul style="list-style-type: none"> • Certification “artiste clown” • Accompagnement à l'émergence
Centre Régional des Arts du Cirque - Piste d'Azur (06)	<ul style="list-style-type: none"> • TIAC • Certification “artiste de cirque et du mouvement” (RNCP) • Formation préparatoire

D'autres écoles adhérentes à la FFEC sont liées au cursus de l'enseignement supérieur et au diplôme national supérieur professionnel d'artiste de cirque : L'École Supérieure des Arts du Cirque de Toulouse (ESAC-TO), le Centre National des Arts du Cirque (CNAC de Châlons-en-Champagne), l'École Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois (ENACR).

4. LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ENSEIGNEMENT DES ARTS DU CIRQUE

Démarche démarrée en 2023, les États Généraux de l'Enseignement des Arts du Cirque (EGEAC) s'appuient sur les constats partagés en 2022 par l'ensemble de la filière.

CONSTATS
La fin de la mention “activités du cirque” du BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, l'Éducation Populaire et les Sports) le 30 novembre 2024
Une crise de recrutement des pédagogues en arts du cirque dans les écoles de la fédération
Un déficit de candidat·es pour l'entrée en formation de DE “Professeur de cirque”

Face à cette situation, la FFEC a décidé de lancer les EGEAC afin de rassembler tous les acteur·rices de l'enseignement des arts du cirque et de décider ensemble des mesures à mettre en place.

3

OBJECTIFS

- Faire un état des lieux partagé de l'enseignement des arts du cirque en France
- Valoriser le métier d'enseignant·e aux arts du cirque
- Valider l'articulation du parcours de qualification de l'enseignant·e

Libellé	Certificateur·rice	Niveau	Activité	Évolution possible
TIAC	FFEC	3	Débutant·e / initiateur·rice / activité secondaire	Vers le BPJEPS
BPJEPS activités du cirque	Ministère des sports	4	Animateur·rice / applique un programme	Coordinateur·rice / Responsable pédagogique
DE professeur de cirque	Ministère de la Culture	6	Enseignant·e / Conçoit un programme	Directeur·rice des études, directeur·rice d'établissement

2024 marque la troisième étape des EGEAC avec le lancement d'une large enquête auprès des pédagogues des arts du cirque (hors et de la FFEC). L'enquête est composée de deux parties :

1. un questionnaire transmis par mail à 791 adresses (pédagogues et écoles)
2. un entretien qualitatif téléphonique d'un échantillon représentatif des pédagogues de la filière (école de pratique amateur, de formation professionnelle et d'enseignement supérieur).

Les résultats ont été présentés à l'Assemblée Générale de la FFEC à Auch le 25 octobre 2024. Le travail se poursuit en 2025.



1. LE RÉSEAU NATIONAL

2. LA DYNAMIQUE RÉGIONALE

3. LE SOUTIEN AUX PROJETS RÉGIONAUX

4. LES RENCONTRES NATIONALES

5. L'IMPLICATION DANS LES PROJETS DES RÉSEAUX

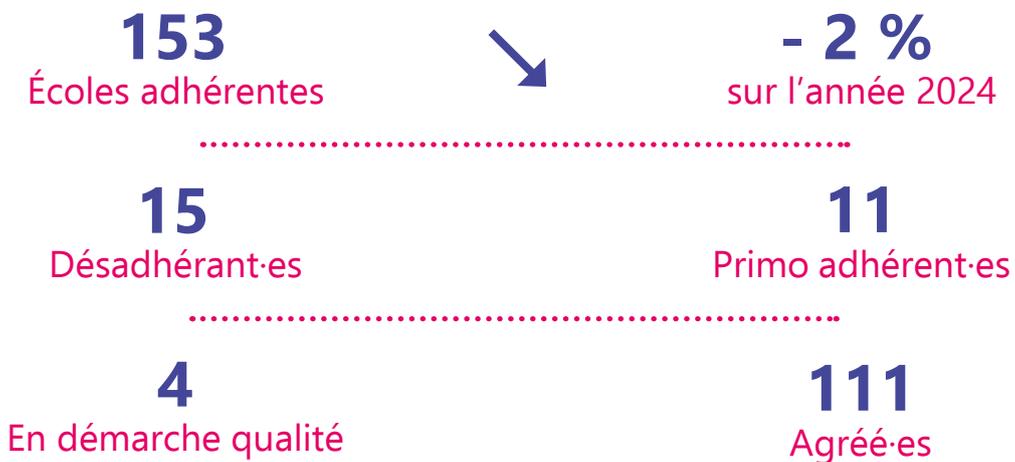
6. LE DISPOSITIF DU SERVICE CIVIQUE

4

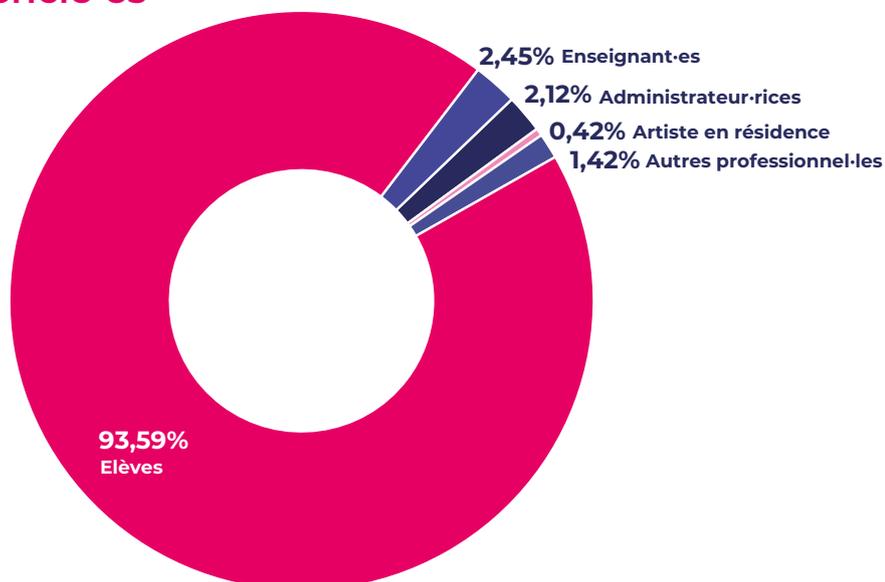
LA MOBILISATION DU RÉSEAU ET L'ANIMATION TERRITORIALE

1. LE RÉSEAU NATIONAL

Les écoles de cirque et la FFEC en 2023



Qualités des licencié·es (données 2023)



Répartition des licencié·es (données 2023)

Nombre de licencié·es	Ecoles (en %)
Moins de 50	28%
Entre 50 et 99	15%
Entre 100 et 199	24%
Entre 200 et 299	11%
Entre 300 et 399	11%
400 et +	11%
Total	100%

Les écoles par budget (données 2023)

Tranche	%
<50.000€	32%
<100.000€	19%
<200.000€	24%
<300.000€	8%
<400.000€	4%
<500.000€	4%
≥500.000€	9%
Total	100%

2. LA DYNAMIQUE RÉGIONALE

12 Fédérations Régionales maillent le territoire métropolitain. Constituées en associations, **les Fédérations Régionales des Écoles de Cirque (FREC)** sont représentées au Conseil d'Administration de la FFEC au sein d'un collège spécifique de 5 élu·es. Les FREC sont des organes de débats et d'actions ; elles assument également dans certains cas l'interface entre les écoles et la FFEC. Elles initient, avec la FFEC, des rencontres, des échanges et des formations entre

les écoles adhérentes et avec des partenaires institutionnelles ou du réseau. Les président·es des FREC se réunissent une fois par trimestre avec un salarié de la FFEC pour construire une dynamique cohérente sur l'ensemble du territoire. Ces réunions sont l'occasion d'échanger autour des projets à venir, des difficultés rencontrées ou encore des Rencontres Régionales des écoles de cirque.

Rencontres Régionales

Chaque année, ces Rencontres Régionales sont organisées dans chaque FREC. Ces rencontres constituent un des temps forts de la mobilisation régionale des acteur·rices de l'enseignement et de la découverte des arts du cirque.



1200

Participant·es



89

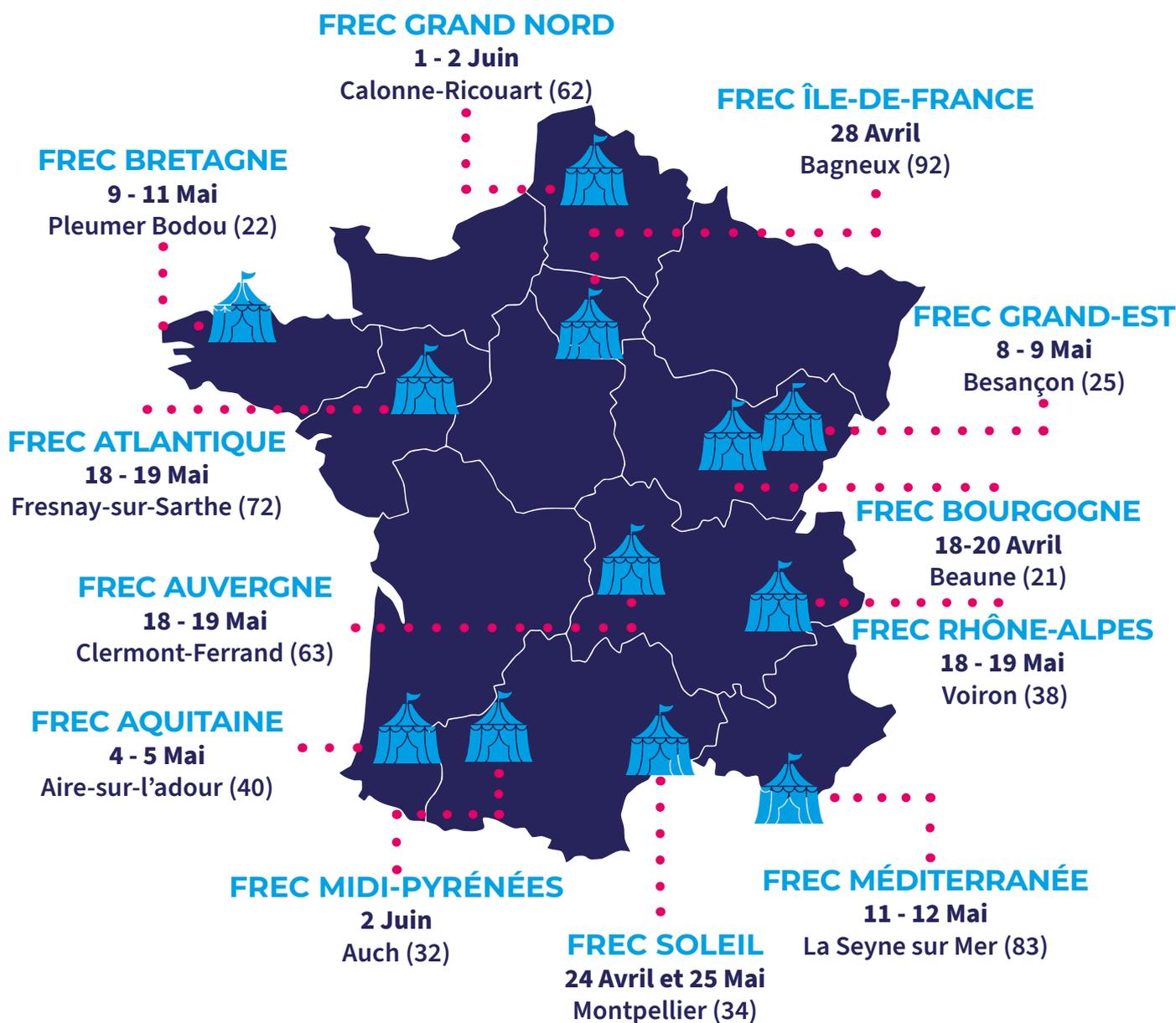
Écoles



150

Numéros
présentés

Rencontres Régionales 2024



NUIT DU CIRQUE

Deux FREC se sont inscrites pour participer à la **Nuit du Cirque**, proposant, dans ce cadre, des actions inter-écoles (cf chap 1.2) :

- **FREC Grand-Nord** : présentation de numéros inter-écoles, réalisé dans le cadre d'un séjour organisé par la FREC, au Prato (PNC, à Lille 59)
- **FREC Midi-Pyrénées** : projet FREC à Circa (PNC, Auch 32) pendant la nuit du cirque dans le cadre du Projet FREC 2024 (voir partie sur projet FREC chapitre 4.3).

**Territoires
de
cirque**

Temps d'Échanges Régionaux

En plus des Rencontres Régionales (cf. chapitre 4.2), des “Projets FREC” (cf. chapitre 4.3) ou encore de la participation à la Nuit du Cirque, certaines **FREC organisent des temps d'échanges entre les membres de leur réseau régional** (formations pour les intervenant·es pédagogiques et les professionnel·les des écoles, projets artistiques et pédagogiques inter-écoles, temps de pratique, etc).

- **FREC Grand-Nord** : Séjour Inter-école avec comme objectif la création de numéros collectifs avec la Cie Trait d'Esprit ; Organisation d'une convention de jonglerie “La Cavaleuse” ;
- **FREC Île-de-France** : Organisation de 5 journées d'ateliers à thèmes pour une douzaine d'élèves dans différentes écoles de cirque de la région, participation aux TEC autour de la Démarche Qualité ;
- **FREC Midi-Pyrénées** : Formation “prendre soin de son corps” pour les pédagogues de la FREC ; journée de formation “sensibilisation aux VHSS” collective en FREC ; 2 jours de formation des administrateur·rices de la FREC ; Participation au festival CIRC'a avec la “Déambul'”, participation aux TEC autour de la Démarche Qualité ;
- **FREC Grand-est** : Participation aux TEC autour de la Démarche Qualité (chapitre 3.2) ;
- **FREC Soleil** : “Parcours jeune” ; “Rencontre Jeunes” pour des élèves de 9 à 11 ans ; week-end de rencontre entre écoles de cirque de la FREC ; organisation d'une journée de formation à l'école de cirque Turbul' (Nîmes, 30) ;
- **FREC Aquitaine** : Organisation des “Rencontres d'hiver” à destination des élèves de 9 à 11 ans ;
- **FREC Rhône Alpes** : Montage spécifique d'une formation “BPJEPS Activités du cirque” pour les écoles de la FREC ;
- **FREC Atlantique** : Organisation du “Projet Passerelles” durant le festival “Le Mans fait son cirque” à destination des élèves de la FREC.

Instances FREC 2024 :

INSTANCES	DATE
AG FREC Rhône Alpes	22 janvier
CA FREC Auvergne	12 février
AG FREC Midi-Pyrénées	22 mars
AG FREC Grand Nord	28 mars
AG FREC Bretagne	29 mars
CA FREC Midi-Pyrénées	3 mai
CA FREC Rhône Alpes	2 juillet
CA FREC Atlantique	4 septembre

3. LE SOUTIEN AUX PROJETS RÉGIONAUX

Ce dispositif est activé pour la cinquième année consécutive. Il consiste à accompagner financièrement des projets élaborés en FREC, dans un souci de simplification, et avec des critères d'attribution de l'enveloppe financière globale de 12 000€ permettant une large autonomie d'organisation pour les FREC.

Afin d'accompagner les FREC dans la réflexion et la mise en œuvre de ces projets, la FFEC a organisé un "webinaire à destination des porteur-reuses des Projets FREC" le 7 mai. 11 écoles de cirque ont participé à cet échange qui a été mis en ligne ensuite sur Youtube.



MASTERCLASS INTER-ÉCOLES - RENCONTRES ENTRE ARTISTES ET PÉDAGOGUES

Ce projet vise à organiser des temps d'échanges entre les pédagogues des écoles de la FREC et des artistes professionnels autour de plusieurs disciplines artistiques. L'objectif est de renforcer la dynamique fédérale entre les écoles de cirque de la FREC Grand Nord, tout en offrant une ouverture artistique aux animateurs des écoles de cirque. Ces rencontres prendront la forme de masterclass qui auront lieu dans plusieurs écoles de cirque de la région. Ce projet s'est déroulé sur 5 week-ends, durant lesquels les pédagogues ont pu rencontrer 5 artistiques et disciplines différentes.



Budget prévisionnel	Réalisé	Apport FFEC
9 958 €	XXX €	4 000 €



"PROJET PASSERELLES" - RENCONTRES ENTRE ARTISTES, PÉDAGOGUES ET ÉLÈVES

Ce projet vise à mettre en place un espace d'échange en plusieurs temps, à susciter une rencontre qui permette de créer/améliorer des axes de réflexion communs entre pédagogues, élèves et artistes. En s'appuyant sur les structures partenaires du territoire (notamment CIRCÀ, PNC à Auch), ces rencontres ont pour objectif d'interroger la place de chacun, et sa complémentarité dans les arts du cirque.



Ce projet s'est organisé autour de 2 journées d'échanges entre pédagogues et artistiques ainsi qu'un week-end durant lequel se sont associés pédagogues, élèves et artistes.

Budget prévisionnel	Réalisé	Apport FFEC
20 905 €	XXX €	4 000 €

Ce projet avait pour objectif de proposer à des élèves de la FREC de participer à la création d'un numéro collectif multidisciplinaire inter-écoles et de le présenter aux sélections des Rencontres Régionales de la FREC Aquitaine en vue d'une potentielle participation au Plateau National de la FFEC lors des rencontres nationales des écoles de cirque. Cette création s'est articulée autour de 2 week-ends, 4 journées de création ainsi qu'une semaine sur le festival du cirque actuel CIRCa.



18

Participant·es

Budget prévisionnel	Réalisé	Apport FFEC
8 845 €	8 022 €	4 000 €

4. LES RENCONTRES NATIONALES

Les Rencontres Nationales des écoles de cirque 2024 se sont tenues à Auch du 20 au 26 octobre 2024, pendant le festival du cirque actuel CIRCa.



EN DÉTAIL

Un chapiteau dédié

Le Chapiteau 24, mis à disposition par CIRCa sur la zone d'Endoumingue, a accueilli l'ensemble des spectacles et répétitions de la FFEC : Labo Cirque et Plateaux Nationaux. Malgré les conditions climatiques et l'état du terrain, et grâce au travail de l'ensemble des équipes de CIRCa et de la FFEC, les spectacles se sont déroulés sans encombre. L'ensemble des spectacles de la FFEC se sont joués à guichets fermés.



Le Labo Cirque

Les Centres de Formation présents (CRAC de Lomme, CDAC Balthazar, Piste d'Azur et Arc en Cirque) ont proposé un spectacle le lundi 20 octobre à 21h. Tissu aérien, portés acrobatiques, monocycle ou encore équilibre/contorsion... L'ensemble de ces numéros ont été mis en piste par Mahmoud Louertani.



13

Élèves



4

Centres de
Formation



8

Numéros



CADC Balthazar
© Ian Grandjean

Les Plateaux Nationaux

Les numéros présentés ont été sélectionnés par 12 jurys régionaux lors de Rencontres Régionales organisées en FREC. Ces plateaux ont été présentés et animés par Bruno Laronde, qui était accompagné de la fanfare Dix de Der. Cela a permis de mettre en valeur le travail de l'ensemble des élèves et des écoles participantes aux Rencontres Nationales. Géraldine Boy et Philippe Chaigneau, respectivement coordinatrice artistique et coordinateur technique, ont accueilli et accompagné l'ensemble des écoles lors des journées de répétitions et de spectacles.

La FFEC a eu le plaisir d'accueillir **5 écoles de cirque participantes pour la première fois aux Rencontres Nationales**, dont Latitude Cirque, école de cirque de Guyane.



Latitude Cirque
© Ian Grandjean



124

Élèves



39

Pédagogues



30

Écoles
Agréées



28

Numéros



4

Plateaux
Nationaux

Les ateliers

Des ateliers de pratique circassienne ont été proposés aux élèves des Rencontres Nationales du mardi 22 au vendredi 25 octobre. Ces ateliers, d'une durée quotidienne de 2h30, ont permis aux élèves de pratiquer plusieurs disciplines de cirque et d'échanger avec l'ensemble des autres participant·es.

Les ateliers se sont déroulés au :

- **Gymnase du Garros** : 12 ateliers d'équilibre sur objets et 15 de jonglerie à destination de 30 élèves ;
- **Gymnase du Mouzon** : 40 ateliers d'acrobatie à destination de 110 élèves ;



- **Pop Circus** : 30 ateliers de disciplines aériennes, 2 de jeu d'acteur, 1 de danse et 3 de trampoline à destination de 85 élèves.

En plus de l'encadrement par les pédagogues des écoles de « Pratique Amateur », les participant-es au **Labo Cirque ont été invité à participer à une matinée d'atelier**. Cela a permis aux élèves des centres de formation d'échanger avec les pédagogues et les élèves de « Pratique Amateur ».

Enfin, un workshop autour du « Mouvement en équilibre » à destination des participant-es du Labo Cirque a été animé par Jean-Baptiste André, de l'Association W, durant une matinée.



228

Élèves



62

Pédagogues

Les spectacles

Un parcours de spectacles, proposé à l'ensemble des participant-es, comprenait **5 spectacles de la FEDEC ainsi que 3 spectacles professionnels de la programmation de CIRCa**. La seule différence est pour le parcours de spectacles du séjour « Labo Cirque », pour lequel a été proposé 5 spectacles professionnels de la programmation de CIRCa ainsi que 2 spectacles de la FEDEC.

SPECTACLES	Parcours A 1	Parcours A 2	Parcours B 1 et B 2	Parcours Labo Cirque
Circle - FEDEC				X
Des nuits pour voir le jour - Cie Allégorie				X
Huellas - Hold-up and Co	X			
Intense - Taigi Cirkas		X		
Intérieur nuit - Jean-Baptiste André				X
Le Bruit - Cirque des petites natures			X	
Rêve - Cirque Inshi	X	X	X	
Signatures - Académie Fratellini				X
Soirée magique - Cie 14 : 20				X
Suzanne - L'association du vide			X	X
Traverser les murs opaques - Collectif Porte 27	X	X		
V - Vivi Roiha				X

Des rencontres avec des équipes artistiques ont été proposées aux participant-es des parcours spectacles A et B. Les élèves, pédagogues et administrateur-rices de la FFEC ont pu participer à des temps de rencontre avec **Le collectif Porte 27**, après le spectacle **Traverser les murs opaques** le mardi 21 octobre, ainsi qu'avec **Le Cirque des petites natures**, après le spectacle **Le Bruit**, les mardi 21 et mercredi 22 octobre.



Traverser les murs opaques
Collectif Porte 27

Le temps de présentation de la filière professionnelle

Cette année encore, un temps de « Présentation des filières artistiques et pédagogiques de la FFEC » a été organisé et proposé à l'ensemble des participant-es des Rencontres Nationales. Une salle du Ciné 32 a été réservée pour l'occasion. Pas moins de 60 participant-es ont assisté à cette présentation.



Les Partenaires



Barrière
Gréage



Locaux
Matériel
Équipe bénévole
et salariée



Matériel



Locaux
Équipe bénévole
et salariée



International network for
professional circus education

Partenaire
Européen

EQUIPE D'ORGANISATION

Equipe Fédérale	Coordination générale des Rencontres Nationales		Valentin Becasse	
	Instances statutaires FFEC		Raphaël Vigier	
	Suivi des contrats		Guida Rodrigues	
	Communication	Accueil des écoles	Aide logistique	Camille Henwood
	Préparation des instances			Océane Lobota
	Suivi des instances de la FFEC			Vanille Louis
Plateaux Nationaux	Coordinatrice artistique		Géraldine Boy	
	Coordinateur technique		Philippe Chaigneau	
	Coordination technique, barrière, gréage		Christian Étienne et les élèves de 1ere année de l'ENACR	
			Élèves de 1ere année de l'ENACR	
	Régie générale du chapiteau « écoles »		Thomas Denie	
	Régie Lumière / Régie Son Plateaux Nationaux		Victor Munoz	
			Thomas Laburre	
	Animation des plateaux	Présentation	Bruno Laronde	
Musique		Fanfare Dix de Der		
Séjour	Direction		Laurent Granier	
	Direction adjointe		Guillaume « Andy » Fonfreyde	
			Irène Mousset	
Ateliers	Organisation logistique, matériel, locaux		Damien Supiot	
	Responsable installation agrès Pop Circus		Loreto Tormen	
	Coordination des ateliers		Ludovic Brunel	
			Noé Tucoulou	
			David Martin	
			Antoine Leleux	
			Emeline Guimier	
CIRCa	Accueil des écoles, billetterie		Simon Nguyen	
			Laure Baque	
			Salarié-es et Bénévoles de CIRCa	

5. L'IMPLICATION DANS LES PROJETS DES RÉSEAUX

Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

La FFEC se mobilise particulièrement pour l'Éducation Artistique et Culturelle en lien avec les Ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture (chapitre 1.1). En effet, comme énoncé dans la charte élaborée par le Haut Conseil à l'EAC, les pratiques artistiques en constituent

une des bases. La FFEC accompagne les membres de son réseau dans la mise en œuvre de projets d'EAC par la pratique des arts du cirque en éditant des outils, représentant les arts du cirque au sein des réseaux et faisant valoir le réseau pour l'EAC.

PROJETS

Accompagnement de la FREC Bretagne, qui mène un ambitieux projet pluriannuel de structuration de l'EAC avec tous les acteur·rices territoriaux du secteur : UNSS, DAAC, DRAJES, DRAC, collectivités, Pôle National Cirque, etc.

Participation à une journée de formation co-organisée par la FREC Bretagne et la DAAC Bretagne et destinée aux personnels de l'académie de Rennes le 28 juin 2024 à Quimper (29) dans les locaux de l'école de cirque Balles à Fond. En présence de l'inspectrice pédagogique régionale et de plusieurs conseiller·es pédagogiques, plusieurs sujets ont été évoqués :

- la présentation de l'EAC - arts du cirque dans l'académie de Bretagne,
- la visite de l'école de cirque Balles à Fond,
- une présentation de l'Inspectrice Pédagogique Régionale (IPR) arts du cirque / DAAC Bretagne,
- une présentation de la démarche qualité de la FFEC (chapitre 2.2),
- des échanges fructueux entre tous·tes les participant·es.

Participation à la Commission Mixte Nationale de l'UNSS,

Réflexion avec la DGESCO pour valoriser le réseau sur la plateforme ADAGE dédiée à l'EAC

Travail sur la refonte du livret des activités circassiennes en milieu scolaire

Cirque adapté

La FFEC s'appuie depuis de nombreuses années sur le projet porté par l'Association Française pour le Cirque Adapté (AFCA) pour travailler sur ce sujet. L'adhésion à la FFEC de l'association RECEO (Réseau des Écoles ExtraOrdinaires) en tant que membre associé contribue à l'élargissement de cette approche par un réseau de plus en plus large d'écoles de cirque. La FFEC était présente à l'AG de RECEO à Auch le 22 octobre.

PROJETS

Accueil de sessions de formation et de l'AG

Communication



Outre-Mer

Les instances fédérales ont affirmé la nécessité de se déplacer dans les DROM-COM qui comportent des écoles fédérées afin de connaître leurs enjeux spécifiques. Cette politique, qui nécessite des recherches de fonds spécifiques,

a fait l'objet de premiers travaux avec la DG2TDC (cf. chapitre 1.1) qui seront poursuivis en 2025. Elle a permis également l'accueil d'une école de cirque de Guyane - Latitude Cirque - lors des Rencontres Nationales 2024 (cf. chapitre 4.4).

6. LE DISPOSITIF DU SERVICE CIVIQUE

La FFEC a accompagné en 2024 des écoles de cirque dans l'accueil de volontaires en service civique grâce à son agrément collectif délivré par l'Agence du Service Civique.

3

CONDITIONS

- Être un organisme sans but lucratif Français ou un organisme public, ayant plus d'un an de fonctionnement
- Avoir réalisé au moins une ré-adhésion à la FFEC
- Pour les structures adhérentes non agréées : enclencher le processus d'agrément « pratique amateur » dans l'année suivant l'accueil du·de la volontaire. L'objectif étant d'obtenir l'agrément 3 ans maximum après ce premier accueil.

Pendant l'année 2024, l'accueil des volontaires en Service Civique s'est organisé en deux temps. Le premier entre janvier et mars, autour de l'agrément collectif que la FFEC possédait depuis 2021. Durant cette période, 2 volontaires ont été accueillis dans 2 écoles de cirque, avec

une durée moyenne d'accueil de 7,5 mois pour une durée hebdomadaire moyenne de 24h.

Cet agrément collectif a été renouvelé pour trois ans en 2024, en proposant trois nouvelles missions-cadres aux structures souhaitant accueillir des jeunes en service civique

Sensibiliser aux arts du cirque les publics les plus éloignés de la pratique artistique et culturelle

Promouvoir l'engagement au sein des écoles de cirque et les liens entre les écoles de cirque et les acteurs culturels, éducatifs, sociaux du territoire

Favoriser les pratiques inclusives dans l'enseignement des arts du cirque

Ces 3 missions ont été mises en œuvre par 9 volontaires, accueillis dans 8 écoles adhérentes de la FFEC. Les volontaires ont été accueillis pour des missions de 7,5 mois en moyenne, avec un volume hebdomadaire moyen de 25,5 h par semaine.

Les jeunes ont pu, au cours de leur mission, participer à l'organisation des ateliers de cirque dans les écoles ainsi qu'à l'entretien des locaux et du matériel. Ils ont contribué à l'organisation d'événements au sein de leur structure d'accueil ainsi qu'aux actions de promotion et d'animation territoriale.

Le nouvel agrément collectif prendra fin le 28 avril 2027.





**1. LA COMMUNICATION
FÉDÉRALE**

**2. LA GOUVERNANCE
FÉDÉRALE**

**3. L'ÉQUIPE
FÉDÉRALE**

5

LE FONCTIONNEMENT FÉDÉRAL

1. LA COMMUNICATION FÉDÉRALE

La communication de la Fédération Française des Écoles de Cirque se décline de deux façons : le “print”, ou impression, et le numérique. Ces deux moyens sont alors utilisés en fonction des projets soutenus par la FFEC.

Campagne d'adhésion

Un des moments clé dans la communication de la fédération est la campagne de réadhésion. À cette occasion un ensemble de documents sont créés et mis à jour sur le site ainsi que dans le cadre du “colis d’adhésion”.



3 nouveaux documents ont été ajoutés ou modifiés à ce colis.

La **carte d'exercice** change de format : au lieu d'une simple carte, elle se transforme en lettre (comme la carte de licence). Ce changement permet à la FFEC d'exprimer sa reconnaissance aux pédagogues du réseau pour le travail.

Sous la décision du CA le 13 septembre 2024 à l'Aire-sur-l'Adour, la **charte de l'adhérent·e** a été mise en page sous forme d'affiche et rajoutée également au colis.

Enfin, un **flyer sur la démarche qualité** qui décrit ses avantages et comment s'y inscrit est distribué aux écoles qui n'ont pas encore été agréé.

➡ L'adhésion se faisant numériquement, un ensemble de document sont également mis à jour :

- Mode d'emploi de réadhésion
- Appel à cotisation FFEC
- Appel à cotisation FREC
- Bon de commande Chapiteau, Bascule et Pirouette
- Fiche première adhésion
- La licence 2025
- Tableau des licences
- Mode d'emploi Gimic
- Notice bon de commande licence
- Tarifs Fédéraux 2025



Projet Fédéraux

La FFEC travaille simultanément sur un ensemble de projets différents nécessitant sa communication spécifique.

Commissions

- Fiches jeux
- Fiche outil des Temps d'Échanges Collectif
- Dossier de diffusion de la Conférence Témoignée de Julia de Felice
 - Plaquette FREC
- Programme et fiche d'inscription à l'Analyse des Pratiques Professionnelles

Lutte contre les VHSS

- Mise à jour du plan VHSS
- Livret des formations la sensibilisation et la lutte contre les VHSS



Grande Enquête Fédérale et son Marque-page

Livret d'agrément "Centre Formation"

TIAC

- Parchemins
- Livret Tiaciste Général et pédagogique et sa pochette
- Prérequis

Rencontres Régionales

- Communiqué de presse pour chaque FREC



Rencontres Nationales

- Dépliant programme des Rencontres nationales 2024
 - Ecocup
 - Tote bag personnalisé
 - Conduite Labo
 - Signalétique
- Document d'inscription et notice
 - Arche signalétique
 - Tour de cou
- Sac banane pour les pédagogues et l'équipe fédérale
- Gilet Coupe-Vent pour les membres du CA
 - Stylos
- Présentation de l'Assemblée Générale
 - Présentation de la filière



Le site internet

Le site internet de la FFEC répond à deux objectifs :

- la centralisation de l'ensemble des ressources nécessaires aux écoles du réseau de la fédération,
- la création d'un espace de partage d'information pour le réseau.

On y trouve alors les documents administratifs relatifs aux instances, les "Petites Annonces" de matériels et d'offres d'emploi et le relais de l'actualité du secteur des écoles de cirque dans son ensemble.



83

Petites Annonces



10

Article

Cette année une page dédiée aux Rencontres Régionales 2024 a été créée pour garder une trace de ce premier temps de retrouvailles de l'année.

Le site continue d'évoluer en interne en ajoutant, avec les développeurs, des fonctionnalités nécessaires à la gestion du site et des adhésions.

GOOGLE ANALYTICS

On observe une plus grande affluence en 2024 sur le site de la FFEC. La page la plus consultée demeure "Trouver une école de cirque" avec 4 6387 utilisateur·rices.

11 000

Utilisateur·rices



+ 30.4 %
en 2024

Google search console

29 600

Nombre total de clics

601 000

Nombre total
d'impressions

>> Le nombre total de clics correspond au nombre de fois qu'un utilisateur a cliqué pour accéder à votre site. Le calcul de cette valeur dépend du type de résultat de recherche.

>> Le nombre total d'impressions correspond au nombre de fois qu'un internaute a vu un lien vers votre site dans les résultats de recherche.

Les statistiques en progression constante par rapport aux années précédentes témoignent d'une meilleure visibilité du site, ce qui contribue à attirer davantage de visiteur·rices.

Numérique

Mailing

Le mailing est un des outils le plus utilisé par la FFEC pour communiquer sur ses actualités avec les écoles.

En plus de mailing ponctuel selon les sujets, la FFEC News (Newsletter fédérale) est éditée mensuellement. Celle-ci est organisée en 3 parties :

- Infos relatives à la FFEC et son réseau
- FREC'king news : Focus mensuel sur l'activité d'une FREC du secteur
- Infos des partenaires

Les écoles y sont informées des nouveautés de la FFEC et peuvent également y retrouver l'ensemble des outils qui peuvent leur être utiles des dates de formations en passant par les offres de subvention.

55
Campagnes → **17 979**
Mails délivrés

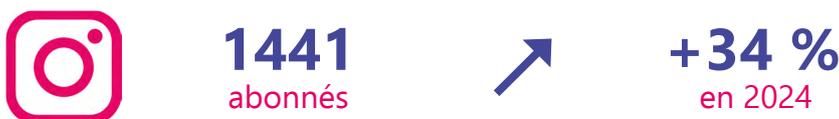
Les réseaux sociaux

La FFEC dispose d'une page et d'un compte Facebook, permettant de nourrir des échanges quotidiens avec ses adhérent-es ainsi que le grand public. LinkedIn fonctionne de la même manière avec une page et un compte qui le gère.

Facebook permet un relais rapide des informations des écoles du réseau, des partenaires et bien sûr de la fédération. LinkedIn est plus adapté au communication relative aux partenaires de la filière. Instagram met en avant les évènements et participations diverses de la FFEC et convient au public plus jeune.



On remarque que malgré une augmentation dans les audiences touchées selon les statistiques META, le nombre d'abonné-es et d'ami-es augmente moins que les années précédentes.





Facebook est un réseau en perte de popularité et cela s'observe dans la baisse des nouveaux·elles abonné·es. Cependant nos réseaux de façon générale n'ont jamais été aussi visible et cela se voit dans les statistiques en constante croissance dans le cas d'Instagram et LinkedIn.

2. LA GOUVERNANCE FÉDÉRALE

Inauguré en 2019, le nouveau mode de gouvernance fédérale consiste à enrichir le projet fédéral par les travaux de plusieurs commissions de travail thématiques. Ainsi, les commissions impulsent, le Conseil d'Administration décide, le Bureau Fédéral organise et l'équipe salariée fédérale met en œuvre.

Membres du Conseil d'Administration

NOM	PRÉNOM	ÉCOLE	COLLÈGE	RÔLE
ANGELIER	Eric	ARC EN CIRQUE	Centre de formation	Trésorier
CARAYRE	Sandrine	FREC MIDI PYRENEES	FREC	
CHARTIER	Pierre	TURBUL	Pratique amateur	Référent CoP
DECLERCQ	Émilie	FLIP FLAP	Pratique amateur	Référente CoA&D
DUMONT	Sandrine	CRAC DE LOMME	Centre de formation	
FODELLA	Florent	PISTE D'AZUR	Centre de formation	Président
FORGET	Daniel	LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE	Pratique amateur	
GAUDIN	Julia	FREC SOLEIL	FREC	
GUERIN	Yohan	AFCA	Centre de formation	Référent CoF
GUERIN	Michael	FREC GRAND NORD	FREC	
KANDILIAN	Gilles	FREC RHONE ALPES	FREC	
MARCAULT	Tiphaine	LE PLONGEOIR - CITÉ DU CIRQUE	Pratique amateur	Secrétaire
PANCHOT	Yannick	FREC GRAND EST	FREC	Référent CoAcc
SUPIOT	Damien	POP CIRCUS	Pratique amateur	Vice-président
THEROND	Caroline	VENTS DE CIRQUE	Pratique amateur	Secrétaire adjointe

Instance	Date	Ville	Structure
Bureau Fédéral	18/01/2024	Montreuil (93)	Siège fédéral
Conseil d'Administration	26-27/01/2024	Paris (75)	Festival mondial du cirque de demain
Bureau Fédéral	07/03/2024	Montreuil (93)	Siège fédéral
Conseil d'Administration	17-18/03/2023	Amiens (80)	Cirqu'Onflexe
Assemblée Générale	06/04/2023	La Roquette sur Siagne (06)	Piste d'Azur
Bureau Fédéral	30/05/2024	Montreuil (93)	Siège fédéral
Bureau Fédéral	06/06/2024	Visioconférence	
Conseil d'Administration	21-22/06/2024	Le Mans (72)	Le Plongeur - Le Mans Fait Son Cirque
Bureau Fédéral	29-30/08/2024	Chambéry (73)	Arc en Cirque
Conseil d'Administration	13-14/09/2024	Aire sur l'Adour (40)	AFCA
Bureau Fédéral	10/10/2023	Bruxelles (Belgique)	Ecole de cirque de Bruxelles
Conseil d'Administration	23/10/2024	Auch	Festival CIRCa
Assemblée Générale	25/10/2024	Auch	Festival CIRCa
Bureau Fédéral	28/11/2024	Montreuil (93)	Siège fédéral

LES COMMISSIONS

Les 5 commissions thématiques fédérales (Accompagnement des écoles, Pédagogie, Animation et Développement du territoire, Formation, Egalité et Mixité) ont pour objectif de s'emparer des actions en cours et de participer activement à l'évolution du projet fédéral. Elles sont ouvertes à tous·tes les licencié·es du réseau, de manière à ouvrir la participation à l'élaboration des orientations

fédérales en dehors des mandats électifs. Elles comptent 44 participant·es et chacune est coordonnée par un·e administrateur·rice. Un·e membre de l'équipe du siège participe également aux réunions et entreprend de centraliser les résultats de travaux de ces groupes de réflexion.

Commission Accompagnement

La commission se porte garante de la vie fédérale du point de vue de chaque école, quel que soit son niveau de développement, dans l'optique de rassembler les structures et de partager le même objectif : faire connaître et partager les activités circassiennes.



6

Réunions

PROJET	STATUT
Audits aléatoires	Réflexion
Auto-diagnostic	Réflexion
Liste auditeurs	En cours
Outre-Mer	Réflexion
TEC (Temps d'échanges collectifs)	Expérimentation



7

Membres

Commission Pédagogie

La commission apporte un esprit d'ouverture au réseau de la FFEC, réfléchit à des "pas de côté". Sa finalité est de faire émerger une culture fédérale de qualité sur la pédagogie des arts du cirque.



7

Réunions

PROJET	STATUT
Ecole du Spectateur 2024	En cours
Ecole du Spectateur 2025	En cours
Fiches jeux	En cours
L'élève au cœur de son apprentissage	En cours
La mise en piste	Réflexion
Webinaires pédagogie	Réflexion



10

Membres

Commission Animation et Développement du territoire

La commission mène une réflexion sur les relations entre les écoles entre elles et avec les collectivités territoriales.

PROJET	STATUT
Nouvelles rencontres 2025	Réflexion
Projet structurant FREC Bretagne EAC	Expérimentation
Projets FREC 2024	En cours
Projets FREC 2025	En cours
Projets structurants 25-27	En cours
Recherche et Développement	Réflexion
Stages techniques (pratique circassienne approfondie)	Réflexion



8

Réunions



6

Membres

Commission Formation

La commission réfléchit aux actions de formations à développer au sein du réseau fédéral.

PROJET	STATUT
Assistant initiateur·rice	Reporté
Conseil perfectionnement TIAC 2024	En cours
Formation Continue : analyse de pratiques	En cours
Formation Continue : Prendre soin de corps	Réflexion
Formation Management 24/25	En cours
Nouveau diplôme pédagogues	En cours



7

Réunions



9

Membres

Commission Égalité et Mixité

La commission Égalité & Mixité est la commission la plus récente, née sur l'impulsion du plan fédéral de prévention et de lutte contre les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels (VHSS).

Ses missions sont de sensibiliser aux VHSS les publics des écoles de cirque de pratique amateur et des centres de formation professionnelle, de créer des outils de prévention aux abus sexistes adaptés aux écoles de cirque du réseau, de contribuer à l'élaboration des formations des

référent·es VHSS et des pédagogues du réseau et de mettre en place des veilles en sciences sociales et juridiques (ressources et recherches : genre, droits des minorités, égalité, mesures institutionnelles "égalité et diversité" dans le monde culturel).

Pour sa deuxième année de fonctionnement, la commission a continué à réfléchir à une variété de sujets : la production d'affichages préventifs pour publics des écoles de cirque, le projet de diffusion

d'une conférence témoignée de sensibilisation à la diversité des genres et des orientations sexuelles, le suivi des formations des référent·es VHSS liée au plan de prévention, l'amélioration et l'évaluation de la communication liée à ce même plan.

La commission s'est rendue disponible pendant les Rencontres Nationales de la FFEC lors des ateliers des élèves et a opéré à des observations des spectacles présentés aux Plateaux Nationaux ainsi qu'aux ateliers. Un membre de la commission est également formateur·rice du module PPGC ("Posture Pédagogique, Gestes et Contacts. Prévention des VSS dans l'enseignement des arts du cirque").

PROJET	STATUT
Conférence témoignée	En cours
Contrôle honorabilité	Réflexion
Culture commune	Réflexion
Données VHSS	Réflexion
Intégration PPGC dans formations FFEC	Réflexion
Jurys Rencontres Régionales	Réflexion
Outils prévention / Affichages	En cours
Plan VHSS (évaluation)	En cours
PPGC	Expérimentation



5

Réunions



10

Membres

Plénières des Commissions

Enfin, 2 réunions plénières de toutes les commissions se sont tenues à La Roquette sur Siagne (Piste d'Azur) le 5 avril et à Auch (CIRCa) le 24 octobre, afin de traiter les sujets de manière transversale et de faire émerger des travaux en commun.

En plus de cette participation importante des bénévoles au fonctionnement de la Fédération, d'autres réunions mobilisent des élu·es et bénévoles pour la préparation et la mise en œuvre de projets ponctuels (État Généraux de l'Enseignement, TIAC au RNCP, plan VHSS, etc.)

La totalité de l'engagement bénévole des membres des écoles de cirque pour la Fédération est comptabilisé et évalué à 2381 heures en 2024. Cela fait l'objet d'une valorisation dans les comptes.

3. L'ÉQUIPE FÉDÉRALE

L'équipe salariée du siège fédéral est composée de 6 personnes :

- **Valentin Becasse**, chargé de mission animation du territoire
- **Camille Henwood**, chargée de communication
- **Océane Lobota**, assistante administrative,
- **Vanille Louis**, chargée de mission accompagnement des écoles
- **Guida Rodrigues**, assistante administrative
- **Raphaël Vigier**, directeur

En 2024, la FFEC a mis en place un CSE (Conseil Social et Économique).